

Pratiques et représentations du français en contexte algérien

Le cas de l'Entreprise Portuaire de Skikda

Practices and Representations of French in the Algerian Context

The Case of the Skikda Port Company

Rabah LAHRECHE

Auteur correspondant, Doctorant en Sciences du langage, Université Badji Mokhtar Annaba (Algérie); lahrecher@yahoo.fr

Date de soumission : 09.01.2021 - Date d'acceptation : 26.01.2021 - Date de publication : 19.05.2021

Résumé — Notre travail s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, en l'occurrence de l'ethno sociolinguistique. De ce fait, cette étude vise à montrer comment l'usage de la langue française favorise la communication pour les cadres de l'entreprise. Nous avons présenté dans la partie théorique, des concepts de base, un aperçu de la situation linguistique algérienne et une brève présentation de l'entreprise portuaire de Skikda. À la suite d'une analyse interprétative de données qualitatives dans la partie pratique, nous avons constaté que le français est une langue de travail et de communication. La fréquence de son emploi par les cadres, est imposée par le ministre de tutelle. Par conséquent, Les cadres partagent des représentations positives. Pour cela, le français occupe la première place par rapport à l'arabe et l'anglais.

Mots-clés : *langue française, pratiques langagières, représentations, plurilinguisme, communication professionnelle, statut du français.*

Abstract — Our work is in the field of sociolinguistics, in this case ethno sociolinguistics. Therefore, this study aims to show how the use of the French language promotes communication for company executives. We presented in the theoretical part, basic concepts, an overview of the Algerian linguistic situation and a brief presentation of the port company of Skikda. Following a qualitative analysis of the results in the practical part, we noted that French is a language of work and communication. The frequency of its employment by executives is imposed by the responsible minister. Therefore, Executives share positive representations. For this, French occupies the first place compared to Arabic and English.

Keywords: *French Language, Language Practices, Representations, Plurilingualism, Professional, Communication, Status of French.*

Introduction

L'Algérie est un pays qui a connu des invasions étrangères dès l'époque phénicienne jusqu'à la colonisation française. Cette dernière a pu exercer une hégémonie politique, économique, culturelle, sociale et notamment linguistique durant 132 ans. De fait, la réalité sociolinguistique algérienne est marquée par l'omniprésence du français dans nos pratiques langagières, à côté de l'arabe et du berbère.

Aujourd'hui, le français tient une place importante dans des différents milieux : scolaire, social, universitaire et économique. Ainsi, notre intérêt s'est porté sur l'utilisation du français dans un secteur socio-économique. Ce choix de notre travail est la résultante de la réalité linguistique ainsi que sur les représentations de la langue française chez les cadres de l'entreprise portuaire de Skikda à la lumière des textes relatifs à l'arabisation de l'administration.

- Notre premier objectif du travail avait pour visée de dégager les représentations auprès des cadres de l'EPS.
- Notre deuxième objectif avait comme ambition de démontrer la haute fréquence de la pratique de la langue française aux niveaux interne et externe de l'Entreprise.

Il s'agit d'une étude de terrain qui s'est appuyée sur un corpus de données pour évaluer la partie théorique sur laquelle nous nous sommes basés. Ainsi, nous sommes partis du constat que le français occupe une place importante au sein de l'entreprise et la communication orale ou écrite se fait en langue française dans la plupart des situations de travail. Pour ce faire, notre étude a porté sur une question centrale suivante :

- Quelles sont les raisons de la haute fréquence du français en contexte socioprofessionnel algérien et en particulier dans l'entreprise portuaire de Skikda ?

Pour répondre à cette question, plusieurs sous questions ont été soulevées :

1. Est-ce que l'usage de la langue française favorise la communication pour les cadres ?
2. Son usage est-il spontané ou imposé ?
3. Quelles représentations se font-elles de la pratique du français chez les cadres ?
4. Quelle place occupe le français au sein de l'entreprise par rapport aux autres en présence ?

Pour tenter de répondre aux questions ci-dessus, nous avons émis des hypothèses qui nous ont aidé à orienter notre recherche :

- L'utilisation du français favorise la communication.
- La langue française a un statut valorisant dans les représentations des cadres.
- Le français occupe une place prépondérante par rapport aux langues en présence.
- L'usage du français est imposé par une autorité compétente.

Concernant l'organisation de notre article, nous le divisons en deux parties : dans la partie théorique, nous évoquons des notions fondamentales dans notre recherche, un bref aperçu de situation sociolinguistique en Algérie et une présentation générale

de l'entreprise portuaire de Skikda. Dans la partie pratique, nous présentons la méthodologie adoptée, le recueil de données, résultat et discussion, en concluant par une synthèse récapitulative rappelant ce que nous avons démontré durant notre travail de recherche.

1. Concepts-clés : brèves définitions

1.1. Pratiques langagières

Les pratiques langagières sont des actes de parole, qui apparaissent lors des interactions. Elles reflètent des pensées à travers l'usage de la langue. Ces pratiques langagières sont liées aux différents facteurs qui déterminent le cadre langagier des locuteurs. À cet égard, Bautier définit la notion comme suit :

« Nous définissons les pratiques langagières comme les manifestations résultantes dans les activités du langage de l'interaction des différentes facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs...qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et de groupe » (Bautier, 1981, p. 05).

Autrement dit, les activités langagières sont exprimées par un sujet oralement ou par écrit lors d'une situation d'interaction. Cette utilisation écrite ou orale de la langue dépend du milieu ou du contexte dans lequel se déroulent les pratiques langagières.

1.2. Représentations

Le concept de représentation désigne une forme de la pensée individuelle ou sociale. C'est l'ensemble des idées et des images construites sur un objet ou sur un sujet dans la réalité. Les représentations sociales impliquent des opinions, des prises de positions qui restent subjectives et différentes. Selon Doise (cité dans Boyer, 1991, p. 39) :

« Les représentations sociales sont des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports ».

Ainsi, les représentations sociales ont connu un retour aux autres sciences humaines telles que : *histoire, anthropologie, linguistique, psychologie sociale, sociologie*, etc.

À ce niveau de réflexion, il faut bien noter que les représentations de la langue font partie des représentations sociales, étant donné que la langue est un outil de communication dans la société. Pour Bourdieu (cité dans Boyer, 1991, p. 43),

« la langue, le dialecte, ou l'accent, réalités linguistiques, sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés ».

2. La situation linguistique en Algérie

Il est vrai que l'Algérie est linguistiquement riche de l'existence de plusieurs langues et ses variétés linguistiques : l'arabe (*arabe classique, arabe moderne, et arabe parlé*), le berbère avec ses principales variétés (*le kabyle, le chaoui, le mozabite...*) et les langues étrangères qui sont en contact permanent et qui sont simultanément soit alternées soit mélangées. Il s'agit du français, de l'anglais, et de l'espagnol, etc. Cette réalité linguistique est issue d'une histoire impressionnante des envahisseurs étrangers, qui occupaient un territoire berbère, celui de l'Afrique du Nord. Comme le dit Taleb Ibrahimi :

« Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord » (2004, p. 01).

L'Algérie est un pays multilingue et multiculturel, cela se constate à travers les pratiques langagières des locuteurs algériens qui se distinguent d'une région à une autre. Ainsi, le quotidien langagier se caractérise par un côtoisement de plusieurs langues. En effet, le locuteur algérien est libre de ses choix linguistiques. Ces derniers apparaissent dans ses productions langagières et dépendent des besoins communicationnels.

« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes » (Benrabah, 1999, p. 177).

Dans ce contexte, nous remarquons que cette cohabitation linguistique permet de créer des marques transcodiques dans les échanges verbaux : alternance codique, code mixing, interférences et emprunts.

En effet, on répètera que l'Algérie est une société multilingue qui se compose de trois sphères langagières (Taleb Ibrahimi, 2000, p. 63).

2.1. La sphère arabophone

Ce champ linguistique est le plus vaste en Algérie qui recouvre la langue arabe et ses variétés linguistiques.

Cette sphère contient l'arabe classique (*fusha*), c'est la langue du Coran et de l'Islam, elle est aussi la langue officielle du pays qui représente l'identité nationale après l'Indépendance du pays. Ainsi, à titre illustratif, l'ex-président Benbella déclare :

« Dorénavant l'Algérie [sera] arabe et musulmane et la langue nationale, l'arabe classique. La recherche de l'authenticité passe par les seules dimensions arabe et musulmane au détriment des caractères berbérophones et francophones » (Benrabah, 1999 : 79).

D'ailleurs, l'ouverture de l'Algérie sur le monde extérieur, favorise l'apparition de l'arabe moderne ou standard. Cette variété contient des emprunts et des néologismes issus des langues étrangères (*français, anglais et espagnol, etc.*).

L'arabe moderne coïncide avec la modernisation et la technologie, c'est la raison pour laquelle l'Algérie pratique cette variété dans la communication orale ou écrite dans plusieurs domaines comme celui de l'éducation, de l'enseignement supérieur et celui des médias.

Quant à l'arabe parlé, l'arabe dialectal est la langue native parlée par la majorité des locuteurs algériens quel que soit leur niveau culturel ou leur milieu familial. En Algérie, *« l'arabe dialectal [est] langue maternelle de la plus grande partie de la population (85%) »* (Queffelec et al, 2002 : 35).

En d'autres termes, l'arabe algérien reste la langue véhiculaire pour les différentes communautés qui se répartissent sur des aires géographiques distinctes. Ces communautés utilisent des parlers locaux, qui se caractérisent par des variations phonologiques, morphosyntaxiques, sémantiques et lexicales. Citons à titre d'exemple le morphème interrogatif *« quoi »*, qui est utilisé de trois façons différentes : *« wach »* dans le parler skikdi, *« diyech »* dans le parler jijeli et *« chawala »* dans le parler oranais.

2.2. La sphère berbérophone

Cette sphère inclut le berbère ou le tamazight et ses variétés (*le kabyle, le chaoui, le mozabite et le targui*). Rappelons qu'avant la conquête du Maghreb, la population de l'actuelle Algérie était berbère. Après la défaite des Berbères face aux Arabes, une grande partie de la population a été arabisée et islamisée. Ainsi, les parlers berbères sont pratiqués par des locuteurs minoritaires en Algérie. Comme l'affirme Taleb-Ibrahimi :

« Face à l'islamisation et à l'arabisation du Maghreb, ces parlers ont reculé et se sont réfugiés dans les contrées au relief et à l'accès difficiles : Aurès, Djurdjura (Kabylie), Gouraya, Hoggar et Mزاب ainsi que quelques îlots disséminés ici et là dans le pays » (2004).

Le berbère est la langue maternelle pour les berbérophones. Ces derniers se trouvent dans les massifs montagneux de Djurdjura (*Kabyles*), des Aurès (*Chaouis*), de Dahra (*Chenouis*), du Hoggar et tassili (*Mzabis et Terguis*).

Par conséquent, les locuteurs berbères cherchent à affirmer leur identité nationale et revaloriser la culture berbère. Taleb-Ibrahimi déclare :

« Toutefois, depuis les années 1970, nous assistons à des tentatives de revalorisation de ces parlers et de la culture berbère associées à la

revendication – tantôt larvée, tantôt violente – de la reconnaissance de la spécificité berbère » (Taleb Ibrahimi, 2004).

Autrement dit, le tamazight a été marginalisé par le Pouvoir depuis l'Indépendance. Ainsi, la révolte berbère remet en cause l'arabisation intensive au détriment de la langue berbère et sa culture en revendiquant son statut officiel et national.

2.3. La sphère francophone

Depuis 1830, l'Algérie était colonisée par la France jusqu'à l'Indépendance en 1962. Durant cette période, la France a laissé des empreintes et a véhiculé son idéologie et sa culture par une stratégie planifiée (*l'École française*) envers le peuple algérien.

Après l'Indépendance, la langue française a pris une grande place dans tous les secteurs malgré les tentatives qui visent à combattre le français par une catégorie des élites algériennes et la politique des tenants et des fervents défenseurs de l'arabisation.

Par conséquent, l'Algérie est un pays francophone, tout au moins par diglossie, comportant un grand nombre des locuteurs francophones et occupant ainsi la deuxième place après la France. Selon Benrabah,

« L'Algérie, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs : un Algérien sur deux parle français (Rapport de l'OIF, Le Français dans le monde, 2006-2007) » (1999, p. 177).

Il est à remarquer que le français est devenu la langue de communication dans les situations formelles ou informelles : dans la rue, à l'école, à la maison, etc. En effet, la réalité sociolinguistique montre qu'il existe trois classes de locuteurs francophones algériens. Selon Rahal :

« Nous avons, premièrement les "francophones réels", c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, les "francophones occasionnels", et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques telles que ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision. Enfin, ce que nous nommons des "francophones passifs", et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas » (2001).

D'une autre manière, nous remarquons que les francophones réels sont des locuteurs qui pratiquent le français spontanément dans la rue, dans la famille, dans le bus, etc. C'est le cas des immigrés, des gens cultivés, etc. Concernant les

francophones occasionnels, ce sont ceux qui utilisent le français dans des situations particulières comme : *l'insulte*, l'ordre et *la tournure en dérision* en alternant le français et l'arabe. Les francophones passifs sont des individus qui comprennent cette langue mais ils ne peuvent pas s'exprimer en français.

3. Présentation générale de d'entreprise portuaire de Skikda

Le Port de Skikda remonte à une histoire lointaine. Les phéniciens ont d'abord construit un établissement commercial à l'actuelle région de Stora. Ensuite, le port a évolué depuis l'installation des Romains jusqu'à l'occupation française. Enfin, l'indépendance de l'Algérie a permis à la ville de Skikda d'exploiter ses activités portuaires, y compris durant la grande période d'industrialisation de l'Algérie des années 1970. Cela a donné naissance à l'entreprise portuaire créée selon le *Décret n° 82-284 du 14 août 1982*.

L'entreprise comprend deux ports commerciaux (*l'ancien port et le nouveau port*) et trois ports de pêche (*Stora, Collo et El Marsa*).

3.1. La situation actuelle de l'entreprise portuaire de Skikda

L'entreprise portuaire de Skikda, est l'une des structures économiques les plus rentables en Algérie, grâce à ses activités commerciales aux niveaux national et international. Elle joue un rôle très important dans le monde professionnel, en offrant des opportunités de travail aux différentes catégories socioprofessionnelles.

L'entreprise assure la gestion des deux ports : le port mixte, se situe entre la ville et la mer et le nouveau port se trouve à l'Arbi Ben M'hidi (*Filfila*). Elle s'intéresse aux activités suivantes :

- La gestion et l'exploitation de l'outillage et des installations portuaires.
- L'exercice des opérations de remorquage, de pilotage et de laminage.
- L'exercice des opérations d'aconage et de manutention.
- L'exercice des missions de Police et de sécurité portuaires.
- L'exécution des travaux d'entretien, d'aménagement et de renouvellement de la superstructure portuaire.
- L'élaboration, en relation avec les autres autorités concernées, de programmes de travaux d'entretien d'aménagement et de création d'infrastructures portuaires¹.

Par conséquent, la Wilaya de Skikda est devenue un pôle industriel par excellence, grâce à l'entreprise portuaire. Cette dernière a réalisé plusieurs projets en coopération avec des partenaires étrangers (*chinois, italiens, français...*) dans le but de renforcer l'investissement économique international. De ce fait, le port de Skikda

¹Voir la présentation de l'entreprise portuaire sur le site :

<http://www.skikda-port.com/presentation-du-port/> . Consulté le 21- 09- 2013.

devient ouvert au monde entier. D'où un contact commercial, culturel et linguistique. Ce qui nous amène à faire une enquête de terrain dans le cadre de notre recherche.

4. La méthodologie adoptée

Pour élaborer la partie pratique de notre recherche, nous avons choisi de circonscrire les points d'application de notre recherche au sein l'entreprise portuaire de Skikda qui contient deux ports : il s'agit pour le premier, du port mixte, spécialisé dans le traitement de marchandises diverses et quant au second, c'est une réalisation récente dans le secteur, appelé le *Nouveau Port* (« *El Djedid* »), il est destiné à la livraison des hydrocarbures et autres produits dérivés au niveau international. L'enquête que nous avons effectuée se situe au niveau de la direction générale et les directions centrales de l'entreprise portuaire de Skikda.

Afin de répondre au questionnement émis et de vérifier nos hypothèses, nous avons procédé à une méthode hypothético-déductive à tendance qualitative proposée par Philippe Blanchet (2000, p. 42) – celle-ci se base sur l'observation directe.

Nous avons également mené des entretiens semi-directifs auprès de cadres et de gestionnaires de l'entreprise dans le but de recueillir toutes les informations utiles. Cette étude qualitative nous a permis de mieux connaître les représentations des enquêtés et de mieux appréhender la réalité linguistique à travers l'observation directe. Il s'agit d'observation de visu ; le chercheur est présent sur le terrain : *il perçoit, mémorise, note* (N'DA, 2015, p. 125).

Notre étude s'est basée sur un échantillon constitué de six (06) cadres². Ces personnes sélectionnées nous ont donné des informations utiles et valides à travers leurs expériences dans un milieu socioprofessionnel.

« Dans la plupart des cas, il faut construire un échantillon, c'est-à-dire limiter l'enquête à un petit nombre de personnes [...] Le problème essentielle est alors assurer la représentativité de l'échantillon, c'est-à-dire les conditions de sa composition qui garantiront la généralisation ultérieure à l'ensemble de l'univers de l'enquête, des résultats obtenus sur l'échantillon » (Mucchielli, 1993 : 18).

Ensuite, nous avons utilisé le journal de terrain dans notre enquête par une observation directe lors des échanges formels dans des situations de travail et au bureau. L'observation directe est celle où le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés. Elle fait directement appel à son sens de l'observation (Van Campenhoudt et Quivy, 1995, 2006, p. 151).

² Chef de département de la formation, chef de service de la formation réglementaire, chef de service du personnel, chef de service du marketing, chef de service de l'hygiène et sécurité et inspecteur principal de la douane.

Notre étude s'inscrit dans le champ de la recherche empirique qui se repose sur des données qualitatives, à partir des enregistrements audios effectués auprès de nos enquêtés. La durée de chaque enregistrement varie entre 30 et 60 minutes, tout dépend de la disponibilité de chacun d'eux. Rappelons que tous les entretiens de nos enquêtés ont été enregistrés, sauf celui de l'inspecteur principal de douane. Nous avons écrit ses réponses utiles dans un carnet de note. Durant les entretiens semi-directifs, nous avons abordé les thèmes suivants : pratiques linguistiques dans l'entreprise, représentations de la langue française en milieu socioprofessionnel et les stages de formation.

Nous avons également procédé à des observations, dans le but de comprendre le terrain et de tester nos hypothèses. Après avoir obtenu l'accord du chef service du personnel qui nous a aidé durant notre enquête. Nous avons fait deux séances d'observations : la première s'est déroulée dans son bureau. La deuxième séance d'observation a eu lieu dans le bureau du chef de département de formation, lors des situations du travail avec le personnel du service. Pendant les deux observations, nous avons pris des notes et retenu des informations sur lesquelles nous nous sommes basées dans l'analyse de données.

5. Résultats et discussion

Après avoir recueillis des données qualitatives (enregistrements audio et prise de notes), nous avons fait la retranscription orthographique intégrale des entretiens individuels, qui se sont déroulés dans les bureaux de chaque enquêté. Notre objectif à travers les entretiens était de mettre nos enquêtés dans une situation de sécurité linguistique, ce qui nous a permis de recueillir un grand nombre d'informations de premier ordre. Cela nous a également permis de connaître les représentations et les jugements de nos enquêtés vis-à-vis du français.

Après avoir sélectionné les extraits pertinents de nos enquêtes, nous avons élaboré une analyse thématique. Elle consiste à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets (Mucchielli, cité dans Karoui, 2012, p. 97). Autrement dit, l'analyse thématique s'est basée sur des phrases et des énoncés relatifs aux thèmes abordés dans l'entretien.

Pour faire l'analyse et l'interprétation des résultats expérimentaux, nous nous sommes basés sur les composantes d'analyse de données proposées par Miles et Huberman (1991). Ces composantes sont :

- La condensation de données,
- la présentation des données et
- l'élaboration ou la vérification des données (Mukamura et al, 2006, p. 119) – Pour cela, nous avons présenté les résultats sous forme de tableaux synthétiques en annexes.

5.1. Pratiques linguistiques et place du français dans l'EPS (tableau 1 en annexes)

Nous comprenons à travers les propos de nos enquêtés que les langues utilisées au niveau interne sont le français, l'arabe et l'anglais. Ainsi, le français est toujours la langue dominante à l'intérieur de l'entreprise et aussi à l'extérieur au niveau du ministère de tutelle dans les échanges de correspondances. Tandis que les échanges des courriers au niveau de la magistrature sont imposés en langue arabe. Donc, cette langue est obligatoire vis-à-vis le service juridique. D'ailleurs la langue anglaise n'est utilisée qu'au niveau externe et notamment pour les officiers radios et les opérateurs radios qui sont en contact quotidien avec les bateaux.

5.2. Représentations de la langue française en contexte socioprofessionnel (tableau 2 en annexes)

Il ressort de réponses de nos enquêtés que la langue française est perçue comme valorisante au sein de l'entreprise. Elle représente pour eux, une langue de communication, une langue d'étude, de travail et du colonisateur.

5.3. Usage imposé du français dans le cadre de travail et de formation pour les cadres (tableau 3 en annexes)

À travers les réponses obtenues, nous constatons que la pratique du français est exigée par le ministère de tutelle, ce qui accroît son champ d'application dans l'entreprise. En effet, l'usage fréquent du français au travail, devient une nécessité inévitable pour les cadres.

En ce qui concerne les stages de formation, nous comprenons à travers les propos des enquêtés que l'entreprise organise des sessions de formation pour toutes les catégories socioprofessionnelles (*cadres, maitrises, exécutions*). Ces stages de formations ont pour but de développer les compétences professionnelles et linguistiques.

Concernant la langue de formation, le français reste toujours la langue véhiculaire privilégiée, puisque les chargés de formation sont des francophones. La formation se fait selon les différentes spécialités ou les métiers au niveau de l'entreprise comme *le marketing, la manutention, l'administration*, etc.

6. Description et interprétation des résultats observés

Suite aux deux observations réalisées, nous avons observé dans la première, les échanges verbaux pendant un jour de réception au bureau du chef de service du personnel. C'était le 17 juillet 2013, de 10 h à 12 h. Nous avons remarqué durant notre présence que le chef de service accueillait un groupe du personnel de l'entreprise appartenant à des différentes catégories socioprofessionnelles (cadres, ouvriers, et agents de maîtrise). Au cours de la séance d'observation, nous avons utilisé un carnet de bord pour noter les éléments observés. Pour cela, nous avons constaté que le chef de service possède un bon niveau de français à travers l'utilisation correcte de la langue. Suite de cela, nous avons relevé que la quasi-totalité des échanges communicationnels se déroulaient en français, notamment avec les cadres.

Voici un échange de paroles entre le chef service et un cadre de la direction manutention et acconage : « — *On a programmé une formation de sensibilisation sur les accidents de travail* ». De son côté, le chef du personnel a répondu : « — *À la fin de formation, il faut nous envoyer un compte rendu de formation* ».

Aussi, avons-nous remarqué que certains manutentionnaires se plaignaient des déductions de leurs salaires, en utilisant le français et l'arabe dialectal.

La deuxième observation a été effectuée le 30 juin 2013 dans le bureau du chef de département de formation. Lors de notre présence, nous avons observé les pratiques langagières du chef de département dans des situations de travail avec son équipe administrative. Il maîtrise parfaitement le français sur les plans oral et écrit. Il nous a dit : « — *vous voyez monsieur, les affiches, les notes de service, les correspondances sont rédigées en français, on est obligé de travailler en langue française* ».

Ainsi, nous avons également constaté que les conversations téléphoniques vis-à-vis du ministère de tutelle avaient été effectuées en français.

6.1. Interprétation des résultats provenant des entretiens

Après avoir fait la présentation et l'analyse des entretiens, nous avons d'abord remarqué que la situation linguistique dans l'entreprise est marquée par l'existence de plusieurs langues (*arabe, français et anglais*). Ainsi, le français se classe en première position par rapport à l'arabe et l'anglais dans l'EPS. Ce qui montre que le français est omniprésent dans toutes les situations de communication. L'arabe est pratiqué souvent dans les procédures contentieuses. L'anglais n'est utilisé qu'au niveau de la capitainerie du port. Cette primauté du français s'inscrit dans le cadre d'ouverture sur le monde extérieur. Notons que l'Algérie entretient des relations économiques avec la France. De ce fait, le français occupe une place prédominante au sein de l'EPS. Ce résultat est conforté par les travaux de Peroncel-Hugoz (1972, p. 33).

Par la suite, nous avons relevé que les cadres interrogés partagent des représentations positives. Notons que nos enquêtés appartiennent à deux générations : cadres de l'ancienne génération et cadres de la nouvelle génération. Pour cela, l'enquêté EN. 01 considère le français comme une langue uniquement de communication, ce qui montre que cette langue est utilisée pour des besoins professionnels. Cela favorise facilement une meilleure circulation de l'information au niveau de l'écrit et l'oral. Comme le souligne Blanchet :

« Son usage est également privilégié dans le secteur économique et il est demeure utilisé comme une deuxième langue à côté de l'arabe ou comme langue unique dans de nombreuses administrations » (2006, p. 31).

Rappelons que cet enquêté a suivi un cursus scolaire et universitaire arabisé, de fait, il est pour l'utilisation et la promotion de la langue arabe : « — *On aimerait bien hem + bien sûr utiliser la langue arabe oui et au même temps une promotion pour notre langue arabe* ».

Le français est considéré comme une langue de travail pour tous les enquêtés. En effet, cette représentation est qualifiée comme un atout indispensable. Il représente également un facteur de réussite sur les plans professionnel et social. Pour ce faire, la non maîtrise du français est un handicap pour faire circuler l'information au niveau interne ou externe de l'entreprise.

Pour l'enquête EN. 03 (un francisant), « *le français est un butin de guerre* », comme l'écrivait Kateb Yacine. Cette expression a été utilisée pour montrer que le français a été acquis lors de la colonisation. Nous trouvons que cette représentation était associée aux conséquences linguistiques et culturelles, souvent à long terme, d'où un maintien de la pratique du français dans tous les secteurs, y compris celui de l'économie.

Par ailleurs, nous avons constaté que l'usage du français s'impose comme une langue de communication professionnelle au sein de l'EPS. Cette imposition d'utilisation relève du ministère de tutelle. Ainsi, cet usage officiel du français émanant d'une source compétente sans être confirmé comme langue officielle du pays. Cela a été confirmé par d'autres recherches, comme le souligne Sebba :

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité [...] Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française » (2002, p. 85).

Pour ce faire, la maîtrise du français favorise l'adaptabilité professionnelle dans un milieu francophone, notamment pour les cadres arabisants. Selon nos enquêtés, l'utilisation du français facilite les échanges. De fait, des stages de remise à niveau en langue française. Ce résultat est confirmé par Patrick Butor :

« Nous avons enfin obtenu que l'apprentissage de la langue française fasse partie de la formation professionnelle tout au long de la vie et soit finançable au titre du plan de formation d'entreprise ou du nouveau droit individuel à la formation » (2005, p. 06).

Par conséquent, le français reste une langue privilégiée dans l'EPS à la lumière des textes relatifs à l'arabisation des administrations et des entreprises algériennes³. Effectivement, le contexte sociolinguistique algérien est marqué par un métissage de langues (français, arabe et berbère). Toutefois, dans le contexte socioéconomique, c'est le français qui prime, et ce, dans le cadre de la politique et la stratégie de l'entreprise, vu que les partenaires économiques et les clients utilisent fréquemment le français dans toutes les situations formelles. D'après l'analyse et l'interprétation

³ Voir l'article 11 de l'Ordonnance n° 96-30 du 21 décembre 1996 modifiant et complétant la Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe sur le site : http://www.axl.cefai.ulaval.ca/afrique/algerie_ordonnance-30-1996.htm
Consulté le 19 juillet 2020

des résultats expérimentaux, nous avons constaté que les hypothèses formulées au départ ont été confirmées.

Conclusion

Comme nous l'avons montré dans les phases analytique et interprétative de données, le français est la principale langue utilisée au sein de l'entreprise sur l'environnement interne ou externe. Ainsi, le français est perçu par nos enquêtés comme une langue importante et véhiculaire dans le milieu de travail. Son usage est primordial, voire obligatoire pour les cadres et les gestionnaires. Pour cela, nous pouvons dire que le phénomène de francisation en Algérie est devenu usuel dans toutes les formes de communication, et notamment depuis l'arrivée de l'ex-président Bouteflika. Ce dernier accorde une grande place à la langue française, qui est considéré comme un moyen d'ouverture sur le monde. Cela fait partie de sa déclaration à l'occasion du *IXe Sommet de la Francophonie*, à Beyrouth, en octobre 2002 :

« Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...] L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité »⁴.

D'où des relations entretenues entre l'Algérie et la France sur les plans linguistique, culturelle et économique. Ce qui favorise une haute fréquentation du français dans les entreprises algériennes, en l'occurrence l'entreprise portuaire de Skikda.

Références bibliographiques

1. BAUTIER, E. (1981). « La notion de pratiques langagières : un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux ». *Langage et société*, n°15.
URL : https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1981_num_15_1_130
2. BENRABAH, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier (Les Colonnes d'Hercules). Paris.
3. BLANCHET, Ph. (2000). *Linguistique de terrain : Méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes. Paris.
— (2006). « Le français dans l'enseignement des langues en Algérie : d'un plurilingue de fait à un plurilinguisme didactisé. » *La Lettre de l'AIRDF*, n°38, 2006/1. pp. 31-36.
URL: www.persee.fr/doc/airdf_1776-7784_2006_num_38_1_1691
4. BOYER, H. (1991). *Langues en conflit : études sociolinguistiques*, L'Harmattan. Paris.

⁴ Algérie (2) *Données historiques et conséquences linguistiques*
<https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-2Histoire.htm> . Consulté le 20 juillet 2020.

5. BUTOR, P. (2005). « La maîtrise de la langue française en milieu professionnel: Quels enjeux pour les salariés et les entreprises ? ». Actes du Colloque de juin 2005, Direction de la population et des migrations, *Notes et documentation*, n° 53, Paris.
6. ENTREPRISE PORTUAIRE DE SKIKDA. 2012. *Annuaire statistique*.
7. KAROUÏ, M. (2012). Visibilité du capital social à travers les médias sociaux : études de cas sur les dynamiques sociales de l'appropriation d'un outil d'Analyse de Réseaux Sociaux. Thèse de doctorat en sciences de gestion sous la direction d'Aurélié Dudezert. École Centrale des Arts et Manufactures « École Centrale de Paris ».
8. MUCCHIELLI, R. (1993). Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, Connaissance du problème, applications pratiques, 10e édition. Paris.
9. MUKAMURERA, J. et AL. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques, Université de Sherbrooke.
10. N'DA, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. L'Harmattan. Paris.
11. PERONCEL-HUGOZ, J.-P. (1972). « Le français conserve une situation privilégiée », *Le monde diplomatique*.
12. QUEFFELEC, A. et AL. (2002). Le français en Algérie : lexique et dynamiques des langues, Duculot. Bruxelles.
13. RAHAL, S. (2020). *La francophonie en Algérie : mythe ou réalité ?*
URL : <http://lebonusage.over-blog.com/article-la-francophonie-en-algerie-mythe-ou-realite-49060900.html>. Consulté le 15 juillet 2020.
14. SEBAA, R. (2002). L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée. Dar El Gharb. Oran
15. TALEB-IBRAHIMI, K. (2000). « L'Algérie : langues, cultures et identité ». *L'Algérie : histoire, société et culture*, Casbah. Alger.
— (2004). « L'Algérie : coexistences et cohérences des langues ». *L'année du Maghreb*. URL : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/305> . Consulté le 08 juillet 2020.
16. VAN CAMPENHOUDT, L. et QUIVY R. [1995] (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod. Paris.

Annexes

Conventions de transcription (GEDO/ GARS)	
Pause courte :	+
Pause moyenne ou longue :	++
Allongement vocalique :	:::
Intonation montante :	↑
Hésitations :	euh

Tableau 4 : Pratiques linguistiques et place du français dans l'EPS.

Enquêtés	Poste de travail	La place de français parmi les langues pratiquées dans l'EPS
En 01	Chef de département de formation	« Les langues pratiquées dans l'entreprise sont la langue française et la langue arabe + la langue française au niveau interne et quelques correspondances au niveau externe comme par exemple des correspondances vis-à-vis euh du ministère du transport de la tutelle + elle occupe une place prépondérante au niveau de l'E.P.S»
En 02	Chef de service du personnel	« Les langues euh pratiquées + c'est ::: le français + le français qui domine et bien sûr [kaïen] trad : (il y a) l'arabe + l'arabe je dirai ::: qu'il est pratiquement imposé surtout quand on a affaire [kima fi] trad : (comme dans) le domaine juridique »
En 03	Chef de service de formation réglementaire	« Les langues pratiquées dans l'entreprise sont deux langues + la langue arabe et la langue française + mais euh la langue française + c'est la langue dominante dans les pratiques de la gestion courante+ elle est prédominante »
En 04	Chef de service de marketing	« donc si on peut classer par ordre l'utilisation + en premier c'est le français + et après vient l'anglais avec les clients et les navires et l'arabe avec l'administration locale»
En 05	Chef de service d'hygiène et de sécurité	« C'est le français puis euh l'arabe dans quelques services et ::: évidemment l'anglais c'est tout chez les services de la capitainerie »
En 06	Inspecteur principal de douane	« C'est le français qui domine et l'anglais au niveau de la capitainerie »

Tableau 5 : Représentations de la langue française en contexte socioprofessionnel.

Enquêtés	Poste de travail	Opinions
En 01	Chef de département de formation	« Euh personnellement le français euh demeure uniquement + une langue de communication vis-à-vis de mes interlocuteurs »
En 02	Chef de service du personnel	« euh je pense + qui ne maîtrise pas cette langue euh + il va trouver des échecs durant son ::: parcours + euh soit professionnel soit euh de la vie quotidienne»
En 03	Chef de service de formation réglementaire	« Elle représente euh ++ la langue d'étude c'est ma langue de travail »
En 04	Chef service de marketing	« il « il m'a aidé dans mon travail dans le port + comme le dit l'écrivain Kateb Yacine + la langue française c'est le butin de guerre»
En 05	Chef service d'hygiène et de sécurité	La « langue française euh est une langue assez pratique et ::: assez importante dans l'entreprise»
En 06	Inspecteur principal de douane	« Le français est une langue de travail »

Pratiques et représentations du français en contexte algérien

Tableau 6 : Usage imposé du français dans le cadre du travail et de la formation des cadres.

ENQUÊTÉS	LANGUE DE TRAVAIL	LANGUE DE FORMATION
En 01	« Ce qu'on rencontre au niveau de l'entreprise c'est-à-dire il y a des facilitations par rapport à la langue française + donc on est obligé de s'exprimer en langue française que ce soit euh sur le plan rédactionnel ou oral »	« c'est-à-dire il y a des formations de recyclage en langue française + euh on a prévu pour cette année une formation en direction de vingt cadres de l'entreprise »
En 02	« On est obligé de pratiquer cette langue au sein de l'entreprise euh avec l'environnement externe »	je « L'entreprise euh elle consacre un budget quand même énorme pour la formation et la mise au niveau des cadres + c'est la langue française pour les formations »
En 03	« Les correspondances qu'on envoie à notre tutelle + c'est en français + je dirai aussi que le français est pratiquement imposé »	« je dirai que c'est pratiquement + euh 99 % c'est la langue française ++ pourquoi ↑ ++ parce que les gens qui assurent cette formation + c'est des consultants externes »
En 04	« c'est toujours le français qui domine + on reçoit les courriers en français du ministère de tutelle + ministère du transport + c'est une prise de décision »	« Chaque cadre ou chaque agent suit la formation selon son poste de travail + c'est en français »
En 05	« La majorité des cadres sont des francophones euh c'est pour ça ils utilisent le français au le travail »	« Oui euh l'entreprise organise des formations + la langue utilisée + c'est le français »
En 06	« Le français est un moyen d'échange entre les cadres »	« Bien sûr, il y a des formations et les formateurs qui viennent sont des francisants »

Pour citer cet article

Rabah LAHRECHE, « Pratiques et représentations du français en contexte algérien dans l'Entreprise Portuaire de Skikda », *Paradigmes*, vol. IV, n° 02, 2021, p. 191-206.